Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 65/1974 (1974)

Artikel: Pour une sémantique appliquée à l'enseignement de la langue maternelle

Autor: Berretta, Monica

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-116278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une sémantique appliquée à l'enseignement de la langue maternelle *

1. Sémantique et didactique

La sémantique, science du signifié, est l'une des branches les plus importantes et les plus intéressantes de la linguistique pour les enseignants de langues; elle leur offre des conseils méthodologiques, des applications et des idées utiles pour la didactique des langues, notamment de la langue maternelle. Dans cet article, nous nous proposons de passer en revue, de manière sommaire, les concepts et les méthodes de la sémantique qui nous semblent se prêter le mieux aux applications dans l'éducation linguistique; notre approche de la matière, orientée dans le sens des applications, sera donc éclectique, mais laissera de côté les généralités.

Dans la situation de crise[1] où nous nous trouvons et dans la recherche du renouvellement de l'enseignement des langues, l'utilité, voire l'urgence de notre discours nous paraît évidente. En effet, la grammaire traditionnelle ignore généralement le domaine de la sémantique (sauf en ce qui concerne l'analyse logique, même si la référence à la sémantique n'est ici pas toujours cohérente). Cet état de fait provient de la façon dont est conçu l'enseignement actuel: son objectif est de développer chez l'élève, outre la capacité d'écrire dans la langue des «bons» auteurs, celle d'analyser les phrases en reconnaissant, en définissant, en rangeant par catégories les éléments qui les composent à divers degrés (article, nom, adjectif, etc.; sujet, objet, etc.). En d'autres termes, il s'agit d'un modèle didactique analytico-récognitif[2].

L'enrichissement du vocabulaire des élèves reste lié, dans l'enseignement traditionnel, aux interventions épisodiques de l'enseignant, comme, par exemple, l'explication de vocables rencontrés au cours d'une lecture, la correction d'expressions jugées impropres au génie de la langue, ou les observations de caractères historique et étymologique sur des mots isolés. En procédant par familles de mots et, plus récemment, par centres d'intérêts, quelques auteurs de manuels (et peut-être avec eux un grand nombre d'enseignants) ont tenté

* Le présent article reprend, en partie synthétisé et en partie approfondi, un travail précédent de M. Berretta et A. Masoero, *Semantica e didattica* (rapport 74.01 de l'Office des études et recherches du Département de l'instruction publique du canton du Tessin, publié à Bellinzone en janvier 1974).

Les mentions de pages, dans les notes de cet article, renvoient à l'édition originale de l'œuvre citée, même si le titre en est donné en français.

[1] Les signes aigus de cette crise, touchant les méthodes et les objectifs, sont trop connus pour que nous en parlions ici.

[2] Nous utilisons ici la terminologie de Simone (cf. Raffaele Simone: *Modelli linguistici e modelli didattici*, in «La ricerca», éd. Loescher, avril 1972, p. 7-13); nous précisons que le structuralisme taxonomique, lui aussi, est un modèle analytico-récognitif.

d'élargir ce caractère fragmentaire et épisodique de l'un des aspects de l'enseignement qui nous préoccupe ici.

Dans une perspective didactique plus moderne, la tâche du maître enseignant la langue maternelle (surtout pendant la scolarité obligatoire) est, en plus de l'analyse des phrases, de fournir à l'élève les éléments de la langue et les règles qui lui permettront de combiner ces éléments et de les utiliser de manière pragmatique pour *produire* des phrases; en somme, l'objectif est l'*usage* de la langue plutôt que son analyse formelle. Dans cette perspective, l'enrichissement du vocabulaire actif et passif[3] des élèves est très important, non seulement parce qu'il est étroitement lié au développement culturel, mais aussi parce qu'il est le premier pas, au-delà de la possession de la langue comme simple instrument de communication, vers cette expression différenciée qui devrait être l'objectif de l'école secondaire inférieure.

Mais l'importance de la sémantique n'est pas liée seulement à l'enrichissement du vocabulaire; en effet, dans ses plus récents développements, elle a franchi la frontière des mots pour s'occuper du signifié des phrases et des textes; certes, les résultats acquis sont loin d'avoir résolu tous les problèmes, mais ils peuvent se révéler hautement stimulants, dans l'optique d'une perspective d'application à l'enseignement.

Lorsque l'on parle de linguistique appliquée à la didactique, il ne faut pas oublier que les définitions, la terminologie et en général tout l'appareil théorique ne sont pas destinés aux élèves, mais aux enseignants et aux auteurs de textes scolaires; ceux-ci peuvent organiser et structurer un matériel pour élaborer des exercices et autres techniques didactiques, dans le but, comme on l'a dit plus haut, d'améliorer le maniement de la langue chez les élèves; on les aidera de la sorte à vaincre leurs difficultés et leurs déficiences, à développer leur compétence à tous les niveaux. En d'autres termes, s'il est utile pour l'élève de se pencher *sur la langue* même, après avoir atteint une certaine capacité d'utiliser cette langue, il est au contraire superflu de l'amener à se pencher sur la grammaire ou sur la linguistique. Notre discours s'adresse donc aux enseignants et ne sera en aucune manière une simple énumération de notions à enseigner comme telles aux élèves.

Nous commencerons par préciser ce qu'est la sémantique et ce que l'on entend par «signifié»; puis, du moment qu'il n'existe pas *une* sémantique, mais plusieurs écoles et théories divergentes, nous leur jetterons un regard rapide, pour passer enfin aux réflexions sur les possibilités concrètes d'application de la théorie à la pratique didactique.

2. La sémantique et le signifié

Nous avons dit que la sémantique est la science du signifié; de manière plus précise, nous dirons que, les signes linguistiques ayant deux plans, le plan du signifiant (ou expression) et celui du signifié (ou

[3] Le vocabulaire passif comporte les mots que les élèves savent comprendre, en les écoutant et en les lisant; le vocabulaire actif comporte les mots que les élèves savent utiliser en parlant et en écrivant; le vocabulaire passif est plus étendu que le vocabulaire actif.

contenu)[4], la sémantique est le secteur de la linguistique qui étudie les signes au niveau d'analyse relatif au plan du signifié. Les «signes linguistiques» sont ici soit les lexèmes (c'est-à-dire les mots considérés du point de vue du signifié lexical), soit les syntagmes ou groupes de mots, soit les phrases.

Il est plus problématique de dire ce qu'est le signifié; le terme en soi est assez ambigu et controversé, et les diverses définitions qui en ont été données sont nombreuses[5]. Schématiquement[6], nous pouvons distinguer deux directions fondamentales: une direction *analytique* ou *référentielle*, qui cherche à expliquer ce qu'est le signifié dans son essence et quelles en sont les composantes; une direction *opérationnelle*, qui étudie les signes linguistiques dans leur utilisation et s'intéresse davantage aux effets du signifié qu'à sa nature.

Le modèle analytique le plus connu du signifié est le triangle d'Odgen et Richards, appelé aussi le triangle sémiotique:

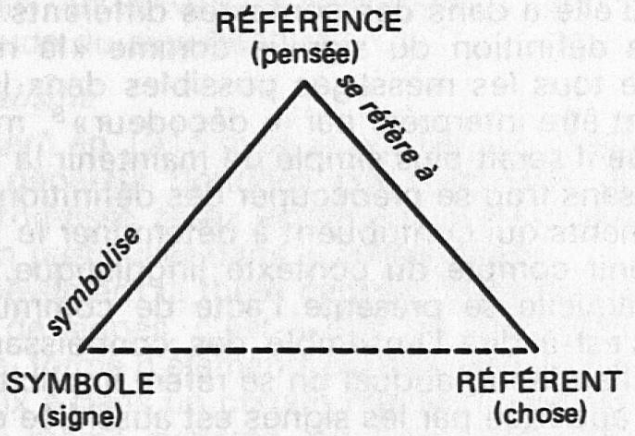

Le «symbole» est ce que nous appelons ici le signe linguistique (par exemple, un mot); la «référence» sera la pensée, le concept que le mot symbolise ou représente; à son tour, le concept se réfère au «référent», qui est l'objet, la chose nommée. Par exemple, le mot *chaise* ne symbolise pas directement l'objet «chaise», mais l'idée que nous en avons.

Nous croyons que l'on peut facilement expliquer à des élèves, même s'ils sont jeunes, que le signifié d'un mot n'est pas l'objet matériel auquel il se réfère, mais bien l'idée que nous avons de cet objet; on ne saurait expliquer autrement le signifié des mots abstraits, comme *bonté*, *amitié*, etc.

Cette explication du signifié n'est certes pas exempte de critiques, surtout si l'on pense qu'elle se réfère à des facteurs psychologiques pas très bien définis, comme «pensée» et «concept»; mais, comme l'on

[4] Sur le plan du signifiant, nous avons la morphosyntaxe, qui étudie les formes assumées par les morphèmes et leurs combinaisons, et la phonologie, qui étudie les phonèmes.

[5] On peut les trouver dans: Charles-Kay Odgen et Ivor-Armstrong Richards, *The Meaning of Meaning*, London 1969, ou dans: G. Leech, *Semantics*, Penguin Books 1974, p. 1-9.

[6] Cette schématisation est tirée de: Stephen Ullmann, *Semantics: An Introduction to the Science of Meaning*, Oxford 1962.

doit mettre un troisième terme entre le nom et la «chose nommée», la référence à notre «concept» ou idée peut être acceptée, même si l'explication qu'elle donne du signifié n'est pas exhaustive.

La définition précédente peut être intégrée à la définition opérationnelle ou *contextuelle*: «le signifié d'un mot est l'*usage* que l'on en fait dans la langue»[7]. Avec cette définition, la référence soit à un référent, soit à des «concepts», serait éliminée. En effet, il est indubitable que les mots assument divers sens particuliers dans des contextes divers, comme, par exemple, le mot *champ* dans *cultiver un champ de blé, combattre sur un champ de bataille, avoir le champ libre*, etc.; toutefois, il est tout aussi indubitable que ces divers sens ont une base commune, qui permet précisément à ceux qui connaissent le français de se comprendre en utilisant ce mot.

Nous pourrions alors appeler *signifié* du mot cette base commune (dans notre exemple, ce sera à peu près: *champ*=«étendue délimitée, relative à quelque chose») et appliquer le terme de *sens* aux divers effets de sens qu'elle a dans des contextes différents. Nous pourrions ainsi accepter la définition du signifié comme «la règle d'usage du signe, dérivée de tous les messages possibles dans lesquels le signe peut apparaître et être interprété par le décodeur»[8], même si du point de vue didactique il serait plus simple de maintenir la distinction entre signifié et sens, sans trop se préoccuper des définitions.

Parmi les éléments qui contribuent à déterminer le sens d'un signe, nous devrons tenir compte du contexte linguistique, ainsi que de la situation dans laquelle se présente l'acte de communication et son sous-entendu, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances communes au locuteur et à l'auditeur, auquel on se réfère implicitement.

L'information apportée par les signes est aussi liée en quelque sorte au signifié; elle est inversement proportionnelle à la fréquence avec laquelle ces signes sont utilisés ou, pour mieux dire, à la probabilité d'apparition de chaque signe dans un contexte donné. Si un mot apparaît fréquemment dans une phrase, il n'apporte plus guère d'information à l'auditeur; en revanche, les mots les plus inattendus lui apporteront une information plus grande.

Tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le signifié des mots est valable aussi pour le signifié des phrases; mais, outre leur contenu spécifique, elles présentent, toujours du point de vue du signifié, d'autres aspects, tels le performatif et la présupposition, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

3. Les sémantiques

Et maintenant, brossons à grands traits un panorama des théories les plus importantes en sémantique[9], avec leurs thèmes, leurs problèmes et leur terminologie, en nous référant particulièrement aux développe-

[7] La définition est de Ludwig Wittgenstein, dans: *Investigations philosophiques*, Gallimard 1961.

[8] G. Berruto, *Nozioni di linguistica generale*, dispense universitarie, Torino 1973 (et aussi Napoli 1974).

[9] Pour une bibliographie sur ce sujet, cf. les op. cit. de S. Ullmann, de G. Leech, et: John Lyons, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Larousse 1970.

ments les plus récents. Pour plus de commodité, nous avons subdivisé les paragraphes suivants en périodes et théories, ce qui nous permettra de simplifier notre discours (alors qu'en réalité les subdivisions ne sont pas aussi nettes que celles proposées ici).

3.1. *La sémantique traditionnelle*

La sémantique dite traditionnelle est née vers la fin du XIXe siècle, à la suite de précédentes recherches philosophiques et historico-philosophiques, avec un programme d'études pour la plupart historiques; en se limitant à l'étude du signifié des mots, elle en cherche les étymologies, elle étudie les causes, les modes et les effets des changements du signifié, essayant de dégager des principes généraux qui puissent être valables pour toutes les langues. Tels seront les intérêts prépondérants de la sémantique jusque vers 1930; puis, lentement, ce type d'études, tout en continuant sa propre existence et en trouvant même de nouvelles méthodologies, ayant un pouvoir explicatif plus grand, perdra sa situation centrale en devenant simplement une des nombreuses branches de l'étude du signifié.

3.2. *Le structuralisme*

Né officiellement en 1916 avec la publication posthume des leçons de linguistique générale données par Ferdinand de Saussure[10], le structuralisme progresse assez lentement, soit en général dans la linguistique, soit en particulier dans la sémantique.

Rappelons brièvement la thèse centrale du structuralisme: la langue est un système de signes, c'est-à-dire un ensemble ordonné qui se suffit à lui-même, formé d'éléments dont la *valeur* dépend des relations que chacun d'eux a dans un certain moment avec les autres éléments faisant partie du même système. Ferdinand de Saussure affirmait la prééminence des études synchroniques sur les études diachroniques, c'est-à-dire historiques, car il considérait que le système de la langue fonctionne en synchronie (c'est-à-dire en un moment déterminé du temps), sans que l'évolution historique précédente ou successive intéresse l'usage que le locuteur fait de la langue; cette opposition entre le point de vue synchronique et le point de vue diachronique tendra cependant à disparaître, à la suite de l'insistance des linguistes sur la possibilité d'appliquer également à l'étude diachronique les méthodes et les concepts du structuralisme. Mais, en linguistique, la conception de la langue comme *totalité fonctionnelle* (c'est-à-dire un système ou un ensemble de systèmes) est fondamentale, en opposition à toute conception atomistique.

Dans le vocabulaire également, selon de Saussure, le mot n'est pas isolé en lui-même; il est lié à d'autres mots par des rapports qu'il appelle «associatifs»; par exemple, dans les mots *enseignement, enseigner, enseignons*, etc., on trouve un élément commun à chaque terme, le radical; mais le mot *enseignement* peut se trouver impliqué dans une série fondée sur un autre élément commun, le suffixe (*enseignement, armement, changement*, etc.); l'association peut s'appuyer aussi sur la seule analogie des signifiés (*enseignement, instruction, apprentissage,*

[10] Ferdinand de Saussure: *Cours de linguistique générale*, Paris 1916.

éducation, etc.) ou, au contraire, sur la simple communauté des images acoustiques (par exemple: *enseignement* et *justement*). Par conséquent, «un terme est comme le centre d'une constellation, le point où convergent d'autres termes coordonnés, dont la somme est indéfinie»[11].

La «théorie des champs sémantiques» provient du concept de valeur auquel nous avons fait allusion, ainsi que de la considération des rapports de signifié qu'il y a entre les mots; un champ sémantique est constitué par un groupe de mots voisins par le signifié, qui recouvrent ensemble, en l'organisant d'une certaine manière, un secteur de l'univers sémantique (c'est-à-dire de l'ensemble de tous les signifiés possibles dans une langue donnée).

A l'intérieur du champ sémantique, le signifié de chaque mot est déterminé, pour la plupart, par ses rapports avec les autres mots du champ lui-même: dans des phases linguistiques différentes d'une même langue, ou dans des langues différentes, la valeur de chaque mot peut varier, c'est-à-dire que l'organisation que les mots donnent au secteur de l'univers sémantique compris dans le champ peut être différente.

La première application de cette théorie est l'étude consacrée par Trier, en 1931, à la structure de base du champ des termes qui se réfèrent à la sphère intellectuelle de la langue allemande du XIIIe siècle[12]; d'autres exemples notoires d'analyses de ce genre, appliquées non pas à des moments historiques divers d'une langue, mais à différentes langues, nous sont fournis par le champ des noms de couleur et celui des noms d'«arbre», «bois» et «forêt», analysés par Hjelmslev[13]. Dans ces exemples, Hjelmslev émet une théorie sur le concept de *forme du contenu*, qui est précisément cette organisation particulière que chaque langue donne à un secteur déterminé de l'univers sémantique, qui fonctionne comme «substance du contenu».

Comme on le voit, ces théories nous ont fait faire un grand pas en avant, dans la mesure où l'on a dépassé, dans le cadre de l'étude du signifié, le particularisme qui était, par exemple, celui de l'étymologie traditionnelle; ces théories nous conduisent à une conception globale, par laquelle chaque mot est enserré dans un réseau complexe de rapports qui le lient, à la limite, à tout le reste du lexique[14].

Le lecteur verra immédiatement à quel point peuvent être importants ces concepts dans le cadre de l'enseignement des langues; en effet, dans la didactique des langues étrangères, il est indispensable de tenir

[11] F. de Saussure, op. cit., p. 152-153.

[12] J. Trier, *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*, Heidelberg 1931 (cité par S. Ullmann, op. cit., p. 395-396).

[13] Louis Hjelmslev: *Prolégomènes à une théorie du langage*, les Editions de Minuit 1968.

[14] On place la théorie des champs associatifs dans ce même courant théorique; cf. Ch. Bailly: *L'arbitraire du signe*, dans «Le français moderne», VIII (1940): «Le champ associatif est un halo qui entoure le signe et dont les bords se confondent avec le milieu... Le mot *bœuf* fait penser: 1° à *vache, taureau, veau, cornes, ruminer, mugir*, etc.; 2° à *culture, charrue, joug*, etc.; 3° il peut développer des idées de *force*, d'*endurance*, de *travail patient*, mais aussi de *lenteur*, de *lourdeur*, de *passivité*.» (Cité par S. Ullmann, op. cit., p. 382.) Ici on considère au même niveau des relations que nous classifierons différemment (voir plus haut).

compte, en les explicitant, des diverses organisations que certains cadres du signifié peuvent recevoir dans le lexique de langues diverses; en ce qui concerne la langue maternelle, il résulte qu'un enseignement procédant par grands secteurs, par champs sémantiques plutôt que par mots isolés, est plus efficace. Mais nous verrons que cette perspective, pour très utile qu'elle soit, nécessite, d'une part, un encadrement théorique plus précis, d'autre part des intégrations et des complètements. En effet, jusqu'ici la sémantique reste liée à deux limitations: on ne prend en considération que le signifié des mots (et non des phrases); en outre, un tel signifié est considéré comme unique et unitaire; et l'on ne considère pas qu'il soit possible de l'analyser en unités plus petites.

3.3. *La sémantique componentielle*

La possibilité de décomposer le signifié en unités constituantes minimes appelées *sèmes* ou *traits sémantiques*, est à la base de la sémantique dite componentielle[15]. En se combinant diversement, les unités minimes du signifié, ou traits sémantiques, donnent origine au signifié des mots; d'après ces traits sémantiques, il devrait être possible d'analyser tout le lexique, mais l'application est indubitablement plus facile sur des secteurs du vocabulaire étroitement interdépendants, c'est-à-dire sur des groupes de mots très voisins par le signifié.

Prenons par exemple les mots *père, mère, fils, fille, enfant, aïeul, aïeule*; nous pouvons analyser le signifié d'après les traits: /± sexe masculin/, /± ascendant/, /± du premier degré/, étant admis que: /– sexe masculin= sexe féminin/, /– ascendant=descendant/, /- du premier degré=du second degré/, et construire un schéma de ce genre:

	Sexe masculin	Ascendant	Du premier degré
Père	+	+	+
Mère	–	+	+
Fils	+	–	+
Fille	–	–	+
Aïeul	+	+	–
Aïeule	–	+	–
Petit-fils . . .	+	–	–
Petite-fille . .	–	–	–

Si l'on examine tous les mots, il y a encore les traits communs: /+animé/ et /+humain/; ainsi, la description complète en traits sémantiques du mot *fils* sera: /+animé/, /+humain/, /+sexe masculin/, /– ascendant/, /+du premier degré/.

De cette manière, nous avons analysé, c'est-à-dire que nous avons décrit le sens de ces huit mots à l'intérieur du champ sémantique, d'après trois traits sémantiques; ce type de description est à relever, car

[15] Pour une bibliographie essentielle, cf. Edward-Herman Bendix, *Componential Analysis of General Vocabulary*, The Hague 1966; Noam Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Ed. du Seuil 1971.

il emploie aussi des traits de caractère général, utilisables dans la description d'autres mots.

Il est important, même dans un but didactique, de distinguer trois types de traits sémantiques: les traits sémantiques proprement dits, comme ceux que nous avons vus plus haut, et qui analysent le signifié des mots à l'intérieur du lexique; les traits syntaxiques, qui décrivent au contraire l'usage des mots dans les phrases, c'est-à-dire dans le contexte linguistique; et enfin les traits pragmatiques, qui décrivent encore l'usage des mots, mais dans un contexte extra-linguistique (ils sont donc en relation avec la situation).

Prenons par exemple les adjectifs qui indiquent l'âge: *vieux, âgé, jeune, nouveau*; *vieux* et *âgé* auront comme traits sémantiques: /+avancé en âge/, alors que *jeune* et *nouveau* auront: /– avancé en âge/; mais ces adjectifs se distinguent encore par les traits syntaxiques, c'est-à-dire par la possibilité de leur utilisation dans les phrases: *vieux* peut être utilisé relativement à des choses ou à des animaux, aussi bien qu'à des personnes; *jeune* s'applique à des animaux et à des personnes, et *nouveau* à des choses[16]. Mais encore, quand ils sont utilisés relativement à des personnes, *vieux* et *âgé* ont des traits pragmatiques différents: *vieux* est un terme commun, *âgé* contient une nuance de respect; ces adjectifs seront donc utilisés dans des situations différentes, selon la nécessité d'un registre formel *(âgé)* ou informel *(vieux)*. En termes componentiels:

	Traits sémantiques	Traits syntaxiques		Traits pragmatiques
	/Avancé en âge/	//Animé/	/Humain/	/Formel/
Agé . . .	+	+	+	+
Vieux . . .	+	±	±	–
Jeune . . .	–	+	±	
Nouveau . .	–	–		

Il y a aussi des traits pragmatiques relatifs à divers sous-codes[17] (plutôt qu'à différents registres de la langue); il assignent l'usage d'un mot à un sous-code déterminé; par exemple, *dribbler* appartient au sous-code «langue sportive», *azotémie* à la langue de la médecine.

3.4. La sémantique générative

En utilisant les méthodes et les théories de la logique symbolique, la sémantique générative cherche à décrire le signifié des mots en termes d'opérations mentales. Ses composants sémantiques, à la différence des traits de la sémantique componentielle, sont en général conçus comme des prédications. Un *prédicat* est une opération mentale qui consiste à mettre dans une certaine relation plusieurs «choses», appelées *arguments*, ou qui attribue quelque chose (une qualité, un état,

[16] Notons que *nouveau* s'applique aux choses dans la mesure où il est «adjectif indiquant l'âge»; dans d'autres usages, il peut s'appliquer également à des personnes, par exemple: *nous avons un nouveau directeur.*

[17] Les sous-codes sont les variétés de la langue caractérisées surtout par un lexique spécialisé (la langue des sports, la langue des sciences, etc.).

etc.) à un seul argument[18]. Par exemple, dans la phrase: *la maison brûle, brûle* est un prédicat à un seul argument, «la maison»; dans: *Marie a cassé le verre, a cassé* est un prédicat à deux arguments, «Marie» et «le verre»; dans le premier cas, l'opération mentale attribue quelque chose à quelque chose d'autre; dans le second cas, elle met deux arguments dans une certaine relation. Schématiquement:

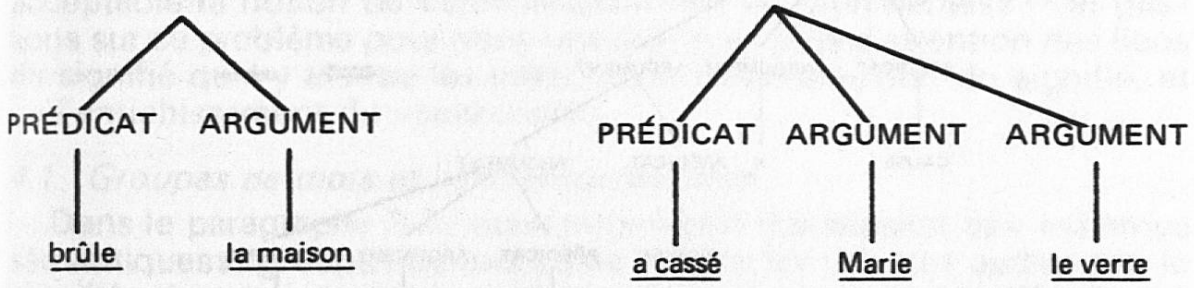

Le concept de prédicat est ici bien différent de l'acception traditionnelle du terme; il peut comprendre des adjectifs, des prépositions, des conjonctions. Par exemple, la conjonction *et* est interprétée comme l'opération mentale d'ajouter quelque chose à quelque chose d'autre:

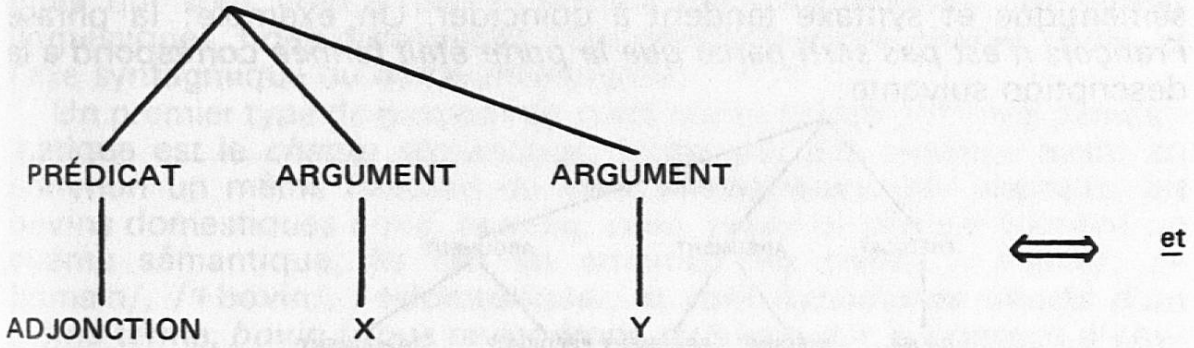

Cette description est celle de *et* dans une théorie de type sémantico-génératif; la flèche est à deux sens parce que l'on peut avoir soit la projection du composant sémantique dans le mot *et*, soit, à l'inverse, l'interprétation de *et* comme projection du composant sémantique; en d'autres termes, l'on tient compte du point de vue soit du locuteur, soit de l'auditeur.

Un autre exemple: la conjonction *parce que* est interprétée comme l'opération mentale de dire que X est «cause» de Y, c'est-à-dire:

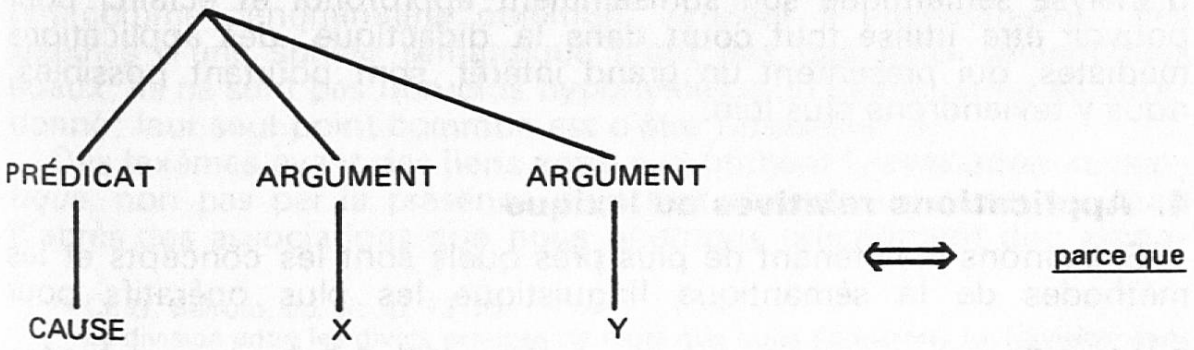

[18] Pour la sémantique générative, cf. D. Parisi e F. Antinucci: *Elementi di grammatica*, Torino 1973, ouvrage d'où sont tirés les exemples du présent paragraphe; A. Bonomi e

Par conséquent, autant les mots que les phrases sont interprétés comme configurations de prédicats; par exemple, *donner* est interprété comme: «il y a une cause X qui fait que quelque chose, Y, change et coïncide avec quelque chose d'autre, Z»:

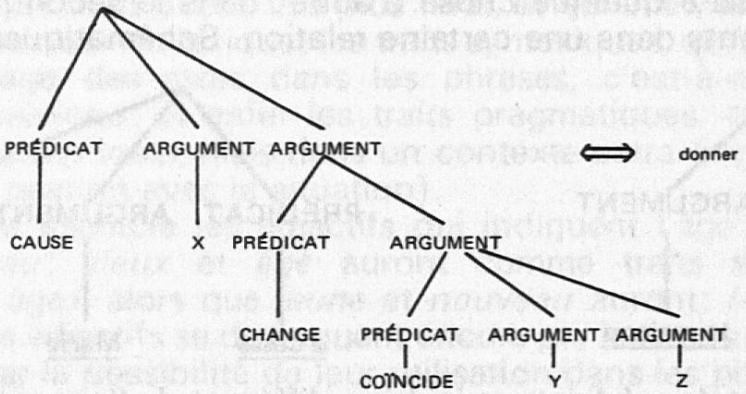

Si l'on substitue *François* à X, *livre* à Y, et *Louis* à Z, nous avons la représentation d'une phrase: *François donne un livre à Louis.*

Dans le cas des phrases, la description syntaxique dépend ainsi directement de la description sémantique; on peut même dire que sémantique et syntaxe tendent à coïncider. Un exemple: la phrase *François n'est pas sorti parce que la porte était fermée* correspond à la description suivante:

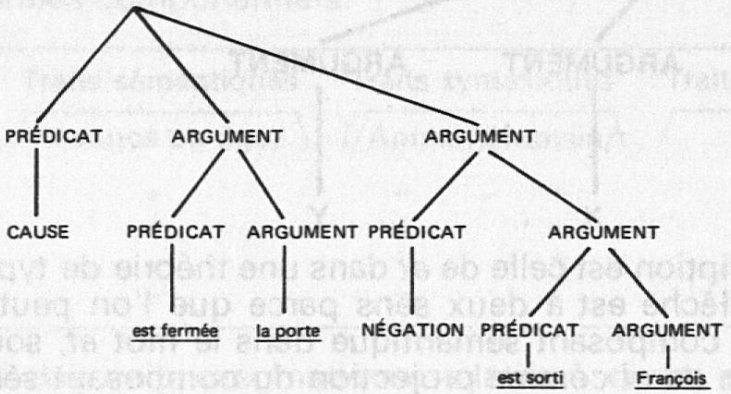

Les composants sémantiques sont communs à plusieurs vocables du lexique; par exemple *cause* apparaît dans *parce que, donner, mettre, ôter*, etc.

Dans le stade actuel de la recherche, il ne semble pas que ce type d'analyse sémantique soit suffisamment approfondi et éclairci pour pouvoir être utilisé tout court dans la didactique; des applications médiates, qui présentent un grand intérêt, sont pourtant possibles; nous y reviendrons plus loin.

4. Applications relatives au lexique

Examinons maintenant de plus près quels sont les concepts et les méthodes de la sémantique linguistique les plus opératifs pour

G. Usberti: *Sintassi e semantica trasformazionale*, Milano 1971; D.D. Steinberg et L.A. Jakobovits, *Semantics*, Cambridge 1971; l'op. cit. de G. Leech contient également une ample bibliographie sur la sémantique générative.

l'enseignement de la langue maternelle; dans un but de simplification, et quoiqu'il soit impossible dans la réalité de les distinguer nettement, nous parlerons pour commencer du signifié des mots, puis du signifié des phrases.

Un premier problème se présente dans le domaine lexical, celui de la définition des mots; disons seulement que nous considérons comme acceptable la notion de «combinaison fixe de morphèmes»[19] et glissons sur ce problème pour nous occuper avec plus d'attention des liens de signifié qu'il y a entre les mots, de la décomposition du signifié, et de l'enrichissement du vocabulaire.

4.1. Groupes de mots et liens entre les mots

Dans le paragraphe 3.2., nous avons déjà fait allusion aux «champs sémantiques», groupes de mots très voisins les uns des autres par le signifié; c'est maintenant le moment opportun, pour des motifs d'ordre théorique et pratique, d'analyser plus à fond les divers types de groupes de mots et les divers liens que les mots ont entre eux.

Nous pouvons faire une première distinction[20] entre des groupes de mots qui sont voisins par le signifié dans le lexique, et des groupes de mots qui sont voisins par le signifié dans les phrases; en termes linguistiques, nous distinguons l'axe paradigmatique ou des choix, et l'axe syntagmique ou des combinaisons.

Un premier type de groupes de mots qui se trouve sur l'axe paradigmatique est le *champ sémantique*, formé par des lexèmes ayant en commun un même faisceau de traits sémantiques; par exemple, les bovins domestiques *bœuf, taureau, veau, vache* et *génisse* forment un champ sémantique; ils ont en commun les traits: /+animé/, /–humain/, /+bovin/, /+domestique/, et sont *hyponymes* directs d'un même terme, *bovin* (nous reviendrons plus loin sur le concept d'«hyponymie»). Il s'ensuit que, ainsi délimité, le concept de champ sémantique est plus précis, mais aussi plus étroit; seuls en feront partie des groupes de mots très voisins entre eux, comme par exemple les noms d'étroite parenté, ou les adjectifs indiquant l'âge (que nous avons examinés plus haut); au-delà des limites resserrées qui sont celles du champ sémantique, nous trouvons la sphère sémantique et l'association sémantique. La *sphère sémantique* est un groupe de mots apparentés, relativement à un certain secteur étendu de l'univers sémantique d'une langue donnée; par exemple, *bœuf, char, charrue, paysan*, ont comme dénominateur commun: /«relatif à l'agriculture»/. Les lexèmes d'une sphère sémantique n'ont pas des traits sémantiques égaux; ils ne sont pas non plus hyponymes d'un même terme superordonné; leur seul point commun est d'être /«relatif à...»/.

Des lexèmes ayant des liens entre eux forment l'*association sémantique*, non pas par la présence d'un trait sémantique commun, mais d'après des associations que nous pourrions précisément dire «men-

[19] Cf. G. Berruto, op. cit., p. 73-75.

[20] La division entre les divers groupes de mots que nous donnerons ici (division dans laquelle les noms donnés, les «étiquettes», ont bien peu d'importance) est tirée de: G. Berruto, *Geografia linguistica e semantica strutturale*, in «Atti del X. Convegno di Studio per la Dialettologia Italiana, Firenze 22-26 ottobre 1973».

tales» et «connotatives», copartagées par la communauté des locuteurs (comme, par exemple, l'association entre *bœuf* et *patience, douceur*, entre *lion* et *férocité, fierté, courage*, etc.). Il s'agit de liens de type culturel plutôt que linguistique.

Sur l'axe paradigmatique, nous avons encore un type de groupes de mots, la *famille sémantique*, formée de mots qui présentent un même morphème lexical, comme *chant, chanter, chanterelle, chanteur*; nous reviendrons sur ce groupe au paragraphe 4.3.

Sur l'axe syntagmique, les mots sont liés entre eux par *solidarité*; nous entendons par ce terme qu'ils sont engagés l'un envers l'autre dans les phrases; par exemple, *mugir* et *ruminer* seront solidaires de *bœuf*, *miauler* sera solidaire de *chat*. La solidarité peut aussi être exprimée en termes de «présupposition»: *miauler* présuppose que l'on se réfère à un «chat», comme *aboyer* présuppose que l'on se réfère à un «chien».

Parmi tous ces groupes de mots, les plus resserrés et les mieux descriptibles sont les champs sémantiques; chacun d'entre eux est très utile en didactique, pour l'enseignement du vocabulaire et pour l'élaboration d'exercices logico-sémantiques.

Voyons maintenant quels sont les rapports spécifiques qu'il peut y avoir entre les mots (toujours en se référant au signifié).

Du point de vue des rapports entre le degré du signifiant et le degré du signifié, on distingue des mots de forme identique et de signifié différent, dits *homonymes*, et des mots de formes diverses et de signifié égal ou semblable, dits *synonymes*:

	Signifiant	Signifié
Homonymes	=	≠
Synonymes	≠	=

Habituellement, on fait une distinction entre *homonymie* et *polysémie*. On parle d'homonymie quand plusieurs mots n'ont en commun que la forme, comme dans le cas de *lance* (arme), *lance* (groupe de cavaliers d'ordonnance) et *lance* (du verbe *lancer*); on parle de polysémie quand un mot revêt plusieurs signifiés, comme le mot *vert*, qui peut indiquer la «couleur» d'un objet, la «jeunesse» d'un vin, l'«acidité» d'un fruit, etc.

Toutefois, cette distinction, qui se base sur des motifs d'ordre historique (il y a polysémie lorsque, en remontant dans l'histoire, on trouve un seul mot), ne peut pas être toujours rigoureuse; car, d'une part, on ne sait pas très bien jusqu'où l'on doit remonter le cours du temps; d'autre part, un mot peut évoluer dans des sens différents (comme le mot latin *passum*, qui a donné en français la particule *pas* et le substantif *pas*); dans ce dernier cas, on ne peut plus parler de polysémie. Cette distinction entre homonymie et polysémie nous paraît d'autant moins rigoureuse lorsque l'on sait que les dictionnaires ne concordent pas toujours sur l'assignation de plusieurs signifiés à un

même mot du lexique, ou au contraire sur la différenciation entre plusieurs mots homonymes. Du point de vue didactique, il sera donc plus opportun de réunir ces deux termes sous une seule étiquette, quelle qu'elle soit.

On parle de *synonymie* lorsqu'un seul signifié revêt des formes diverses, comme *manger, se nourrir, se sustenter; mourir, expirer, défunter, décéder*, etc. Dans le sens étroit du terme, la synonymie est toujours reliée à un contexte; deux mots sont synonymes dans une phrase donnée s'ils peuvent être substitués l'un à l'autre sans que le signifié change; par exemple, dans: *manger une pomme verte, verte* est synonyme d'*acide*, mais ne l'est plus dans: *une feuille verte.*

Nous avons fait allusion plus haut à l'*hyponymie*, quand nous avons parlé des bovins; dans ce cas, le signifié d'un mot (*bœuf, taureau,* etc.) est compris dans le signifié d'un autre mot *(bovin).* Autres exemples: *tulipe* est hyponyme de *fleur*; *remorqueur* est hyponyme de *bateau*, qui à son tour est hyponyme d'*embarcation.* Le terme superordonné (que l'on peut appeler *hyperonyme* ou *archilexème*) est toujours le terme le plus général, tandis qu'hyponyme est le terme plus spécifique.

Un dernier type de rapport de signifié entre les mots est l'*antonymie* ou opposition de signifié: *célibataire* et *marié, masculin* et *féminin, grand* et *petit, beau* et *laid, acheter* et *vendre*, etc.[21] sont antonymes ou, plus traditionnellement, *contraires.*

Voyons maintenant quels types d'exercices l'on peut construire d'après ce que nous avons vu jusqu'ici; précisons que nous parlons d'«exercices» dans le sens le plus large du terme, en pensant particulièrement à des travaux de groupe ou à des discussions collectives. Il est bien entendu que ni cette liste d'exercices, ni les listes successives, ne seront exhaustives; elles constitueront simplement un exemple d'application concrète et opérative de principes théoriques. Nous suggérons donc les types d'exercices suivants:

a) Sur le signifié de chaque mot:

Pour le vocabulaire actif:

- trouver des mots répondant à des définitions données (pour cet exercice, on peut avoir recours aux mots croisés);
- construire des phrases avec des mots donnés, de manière à mettre en relief les divers sens possibles de chaque mot;

Pour le vocabulaire passif:

- trouver, parmi les propositions alternatives données, le signifié d'un mot;
- trouver le signifié de base et les divers sens assumés par un mot donné (chaque mot sera inséré dans plusieurs phrases, comme, par exemple: *la queue du chien, le wagon de queue, à la queue leu leu*, etc., phrases d'où émerge un signifié de base: *queue*=«partie terminale, extrême, de quelque chose»).

[21] Selon un point de vue plus rigoureux, il faudrait faire une distinction entre complémentarité (ex.: *célibataire — marié*), antonymie proprement dite (ex.: *bon — mauvais*) et inversion (ex.: *acheter — vendre*); cf. J. Lyons, op. cit., paragr. 10.4.1.-6.

b) Sur les champs et les sphères sémantiques:

– trouver, par séries de mots donnés, le terme qui n'appartient pas au champ ou à la sphère auquel ou à laquelle appartiennent les autres, en spécifiant de quel champ ou de quelle sphère il s'agit;
– placer des mots donnés dans des ensembles, en les classant d'après des catégories diverses, comme: *forme, couleur, fonction*, etc.;
– trouver le plus grand nombre possible de mots appartenant à des champs déterminés ou à des sphères déterminées, à partir d'une suggestion (par exemple, un mot ou un élément de référence quelconque);
– dresser une liste de tous les mots connus qui puissent se placer graduellement entre des mots donnés, comme, par exemple, entre *beau* et *laid, chaud* et *froid, bon* et *mauvais*, etc.

c) Sur la solidarité entre les mots:

– former des phrases en choisissant des couples de mots tirés de listes données au hasard, en associant: sujets et prédicats; prédicats et objets; adjectifs et substantifs; prédicats et circonstantiels de mode; prépositions et groupes nominaux, etc.;
– dresser des listes d'adjectifs qui pourraient accompagner des substantifs donnés, ou des listes de substantifs qui pourraient être accompagnés par des adjectifs donnés (en mettant éventuellement en évidence les changements de signifié que pourraient subir les adjectifs placés à côté de substantifs divers);
– choisir, parmi des listes données, les adjectifs ou les déterminations qui ne pourraient pas accompagner des substantifs donnés, ou, vice versa, des substantifs qui ne pourraient pas être accompagnés par des adjectifs donnés;
– trouver des substantifs qui, eux seulement, pourraient être accompagnés par une série donnée d'adjectifs.

d) Sur l'homonymie:

– trouver les termes qui répondent à des couples de définitions données, par exemple: «le fils de mon oncle» et «l'une des espèces les plus courantes de moustiques»=*cousin*;
– trouver, d'après des phrases dans lesquelles les mots sont déjà insérés, les divers signifiés de mots homonymes;
– construire des phrases qui mettent en évidence les divers signifiés d'homonymies donnés (ou aussi les divers signifiés de mots polysémiques donnés).

e) Sur la synonymie:

– trouver des mots que l'on puisse substituer à des termes indiqués dans des phrases données (mettre éventuellement en évidence les diverses nuances que l'on constate après la substitution);
– trouver le plus grand nombre possible de synonymes de mots donnés et construire des phrases en utilisant ces synonymes;
– trouver des mots synonymes d'expressions données, par exemple: *se faire la barbe=se raser; faire un brin de causette=bavarder*, etc.

f) Sur l'hyponymie:

- trouver des mots hyponymes de termes donnés, ou, vice versa, des termes superordonnés à des mots donnés;
- mettre en «ordre» d'hyponymies successives, du plus général au plus spécifique, des mots donnés, par exemple: *maison — chaumière — masure — taudis.*

g) Sur l'antonymie:

- trouver les antonymes de mots donnés, isolés ou insérés dans des phrases;
- trouver des couples d'antonymes parmi des mots donnés;
- construire des phrases dont le signifié soit contraire à celui d'autres phrases données, en utilisant des antonymes, par exemple: *ce bouillon est savoureux* ⟶ *ce bouillon est insipide.*

4.2. La décomposition du signifié

Ajoutons quelques exemples à ce qui a été dit dans le paragraphe 3.3 sur la décomposition du signifié des mots, en prêtant une attention particulière aux cas de violation de traits sémantiques dans l'usage des mots.

Prenons la série *face, figure, visage, museau*; ces termes sont égaux en tant que traits sémantiques proprement dits; en tant que traits syntaxiques, *face, figure* et *visage* s'appliquent à: /+humain/, *museau* à: /– humain/; quant aux traits pragmatiques, *face* est le plus commun, *figure* appartient à un registre formel, ainsi que *visage*, qui est un terme plus respectueux. Notons que le trait syntaxique /– humain/ de *museau* peut être violé, comme par exemple dans la phrase: *lave-toi le museau*, adressée à un garçonnet à la figure malpropre; mais, dans ce cas, la violation elle-même donne à l'expression employée une légère nuance d'ironie ou de plaisanterie; les nuances expressives des mots, aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite, naissent parfois à la suite de la violation de traits syntaxiques propres aux termes utilisés.

Voici une autre série intéressante: *mourir, expirer, défunter, décéder, crever*; ces mots diffèrent les uns des autres par les traits pragmatiques: *mourir* est le terme commun; *expirer* est plus formel, plus respectueux; *défunter* est un terme typique du langage de l'Eglise; *décéder* appartient au langage administratif; *crever* est une expression «vulgaire», qui contient une nuance de mépris, peut-être à cause du trait syntaxique /– humain/ qui est à l'origine du terme; en effet, le sens propre de *crever* s'applique à l'animal[22].

Quand, dans une phrase, on confond le sens des mots en violant leurs traits syntaxiques ou sémantiques, on obtient toujours des effets spéciaux d'expressivité; par exemple, dire d'une femme: *c'est un vrai dragon* a plus de force que de le dire d'un homme. Ce procédé, qui viole un trait syntaxique comme dans *museau* ou *crever* appliqués à une personne, ou un trait sémantique comme dans *dragon* appliqué à une femme, n'est autre qu'une *métaphore*; la métaphore, du point de vue de la grammaire générative, apparaît comme un usage particulier

[22] Cf. Paul Robert: *Le petit Robert*, dictionnaire de la langue française, 1968.

des mots qui implique la suppression de leurs traits sémantiques ou syntaxiques.

La violation de traits pragmatiques dans le discours provoque également des effets particuliers; pensons, par exemple, à l'utilisation de termes propres à la langue scientifique dans le domaine de la publicité (*perborate, hexachlorophène*, etc.), qui a pour effet de provoquer chez l'auditeur un signifié générique de «précision scientifique» associé au produit vanté.

Outre les traits pragmatiques relatifs aux registres (registre formel, registre informel, etc.) et aux sous-codes de la langue (langues spécialisées), il y a aussi les traits pragmatiques qui caractérisent des termes familiers et affectueux, comme *minet* pour *chat, papa* et *maman* pour *père* et *mère*, ou qui caractérisent des termes archaïques, comme *nef* pour *navire*, ou encore des termes dialectaux ou régionaux, comme *s'encoubler* pour *trébucher.*

Voyons maintenant quels peuvent être les exercices relatifs soit à l'utilisation explicite de la décomposition du signifié, soit aux registres et sous-codes de la langue:

a) En utilisant les traits sémantiques:

– décomposer en traits sémantiques le signifié de mots donnés; pour faciliter l'exercice, on peut indiquer les traits à l'élève; par exemple, on lui demandera d'analyser les mots *bœuf, taureau, veau, génisse, vache*, au moyen des traits: /+sexe masculin/, /±adulte/ et /±apte à la reproduction/; ou bien on lui demandera d'analyser les adjectifs *tiède, chaud, bouillant, frais, froid, glacé*, au moyen des traits: /± chaleur/ et /±intense/; ou encore, on peut lui demander de trouver des traits sémantiques ou syntaxiques ou pragmatiques communs dans des séries de mots donnés;
– individualiser, dans une série de mots donnés, celui qui s'oppose aux autres par un trait sémantique; par exemple, dans la série: *laurier — sapin — mélèze — houx*, seul *mélèze* est /– à feuillage persistant/.

b) Sur les traits pragmatiques:

– choisir des mots, parmi des séries de synonymes appartenant à des registres divers, pour former ou compléter des phrases, dans lesquelles sont indiqués la situation et les rôles du locuteur et de l'auditeur;
– trouver des synonymes informels de termes formels, ou vice versa; exemples: *se fâcher* et *prendre la mouche*; *embêter* et *ennuyer*;
– expliquer des métaphores dans des phrases données, ou trouver des métaphores (par exemple, dans la publicité: *mets un tigre dans le moteur*).

4.3. Le lexique comme système ouvert

On dit habituellement que le lexique de chaque langue est un système «ouvert», en ce sens qu'il peut soit perdre des éléments (mots et expressions archaïques que l'on n'utilise plus), soit en acquérir de nouveaux; les néologismes, qui s'imposent par la nécessité de donner

un nom à un objet nouveau ou à une idée nouvelle, ne sont en général pas inventés de toutes pièces; ils s'obtiennent de différentes manières:

a) en les dérivant, par préfixation ou suffixation, de mots déjà existants, comme: *atomiser*, terme récent tiré d'*atome*; *nationalisation* (de nation); *antidémocratique* (de *démocratie*), etc.; un dérivé peut à son tour engendrer un ou plusieurs autres dérivés, créant ainsi une *famille* de mots.

b) en formant des mots composés tirés d'autres mots déjà existants, comme: *lave-vaisselle, porte-savon*, etc.

c) en les prenant dans d'autres langues, comme, en français, *spaghetti, camping*, etc.

d) en utilisant des mots déjà existants, dans un signifié différent du signifié usuel, comme, par exemple, *but* et *touche* dans le sous-code du football.

Nous ne parlerons pas plus longtemps de ce sujet, car nos lecteurs en sont certainement déjà avertis; nous voudrions simplement souligner combien il est important de faire percevoir aux enfants comment la langue même peut être productive, en ce sens qu'elle fournit à ses usagers les «pièces» nécessaires, ainsi que les règles qui permettent de les combiner, pour former des mots nouveaux.

Le sujet se prête particulièrement bien à des exercices pour lesquels le matériel peut être trouvé dans les lectures quotidiennes (journaux, revues, etc.) et dans la langue des *mass media.* Voyons quelques exemples de travaux possibles:

a) Sur les familles de mots:

- sur la base d'un modèle et d'après une suggestion, trouver des séries de mots du type *cadre* (nom base) — *encadrer* (verbe correspondant) — *encadrement* (substantif qui indique l'action) — *encadreur* (celui qui fait l'action), etc.;
- trouver, à l'aide du dictionnaire, le plus grand nombre possible de mots appartenant à une même famille, et construire ensuite des graphiques qui illustrent les dérivations successives des mots les uns des autres (et, éventuellement, qui mettent en relief les points les plus «ouverts», c'est-à-dire qui pourraient le plus facilement engendrer des mots nouveaux);
- expliquer la différence de signifié que l'on trouve dans des termes semblables, appartenant à la même famille, par exemple entre un *journalier* et un *journaliste;*
- dans des séries de mots donnés, trouver celui qui n'appartient pas, malgré la ressemblance apparente, à la même famille que les autres mots (par exemple: *ville* — *villa* — *villeux* — *village: villeux* est l'«intrus»);
- d'après des définitions données, extraire d'un morphème lexical donné des mots entiers, par exemple: «abattre les arbres d'un bois»: *(dé)bois(er).*

b) Sur les préfixes et les suffixes:

- trouver le signifié de préfixes et de suffixes particuliers, d'après des séries de mots qui les contiennent;

– chercher des mots formés avec des suffixes particuliers (par exemple, des noms de métier en *-ier: menuisier, charpentier*, etc.);
– trouver, en analysant plusieurs mots qui les contiennent, le signifié de préfixoïdes et de suffixoïdes, comme: *auto-, -sphère*;
– trouver, dans des mots composés avec plusieurs suffixoïdes et préfixoïdes, le signifié de chacun d'eux, par exemple: *oto-rhino-laryngologiste = oto-* «oreilles», *rhino-* «nez», *laryng-* «gorge» - *logiste* «homme d'étude, médecin».

Sur les néologismes:

– chercher des mots étrangers dans des journaux ou revues et en expliquer le signifié;
– faire des recherches dans le lexique des langues spécialisées, par exemple sur la langue des sports, sur celle des sciences, etc.; on peut aussi utiliser comme matériel de recherche les livres de classe de différentes branches spécialisées;
– expliquer les causes et les modes des changements de signifié de mots donnés.

5. Applications relatives aux phrases

Passons maintenant à la partie la plus difficile de notre discours, la sémantique des phrases et ses applications didactiques, secteur dans lequel il manque encore une base théorique universellement acceptée. Nous commencerons par la syntaxe, parce que, lorsque l'on parle de phrases[23], la sémantique forme un point d'intersection avec ce secteur de la linguistique qui étudie la combinaison des morphèmes; nous poursuivrons, toujours dans le cadre de l'intersection avec la syntaxe, l'étude des rapports de signifié entre phrases; enfin, nous ferons allusion à des aspects plus spécifiquement sémantiques de la phrase: le performatif, la présupposition et la deixis.

5.1. Pour un modèle syntaxique basé sur la sémantique

Dans la recherche d'un modèle syntaxique qui soit à la fois simple, cohérent et efficace pour pouvoir être utilisé dans la didactique de la langue maternelle à l'école secondaire inférieure, nous avons considéré quelques modèles qui se réfèrent à la sémantique générative, en particulier celui de Parisi-Antinucci, exposé très sommairement dans le paragraphe 3.4. (cf. note 18). Du point de vue syntaxique, ce modèle sémantique a la particularité (que l'on trouve également chez Tesnière[24]) d'abandonner la division traditionnellement prioritaire de la phrase («sujet» et «prédicat») pour une description en termes de «prédicat» et «arguments», où le sujet devient simplement l'un des arguments du prédicat; autre particularité de ce modèle sémantique, à laquelle nous avons déjà fait allusion: pour Parisi-Antinucci, sont également des prédicats les propositions, conjonctions, etc.; ces mots entrent en effet très bien dans la définition du prédicat: «ce qui dit

[23] Précisons une fois pour toutes que nous utilisons le terme *phrase* soit dans le sens dans lequel il est utilisé en linguistique: «modèle abstrait», soit dans le sens de «réalisation concrète», auquel les linguistes préfèrent *énoncé*.

[24] L. Tesnière, *Eléments de syntaxe structurelle*, Klincksieck, Paris 1959.

quelque chose d'un argument, ou qui met plusieurs arguments en relation». Acceptons donc ce modèle de phrase simple («noyau», selon Parisi-Antinucci) constituée par le prédicat et ses arguments, tout en resserrant toutefois la notion de prédicat dans les limites traditionnelles.

Cela nous permettra de considérer le sujet et le «groupe du prédicat» (prédicat+autres arguments) comme constituants immédiats de la phrase simple, en donnant du sujet une définition morphologique: «l'argument qui concorde avec le prédicat», évitant ainsi les définitions traditionnelles sémanticologiques inadéquates (sujet=«qui fait l'action», etc.).

Prenons un exemple pour clarifier les points essentiels de notre modèle, en analysant la phrase: *en été, nous allons à la campagne.* Cette analyse peut se faire:

a) selon la syntaxe traditionnelle:

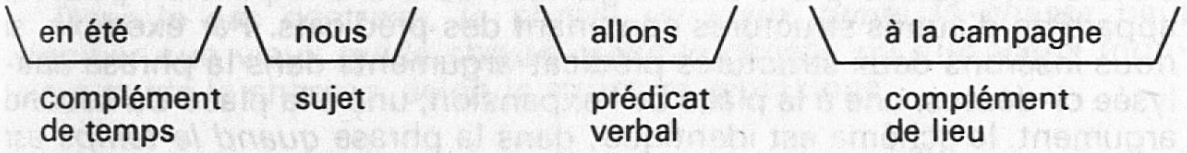

b) selon le modèle de Parisi-Antinucci:

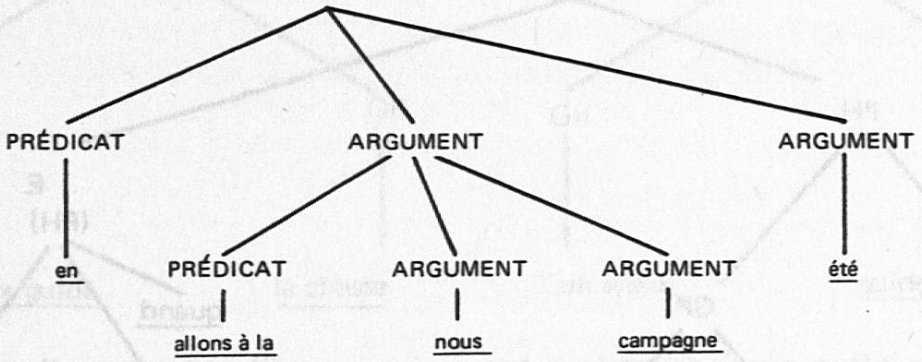

c) selon notre modèle:

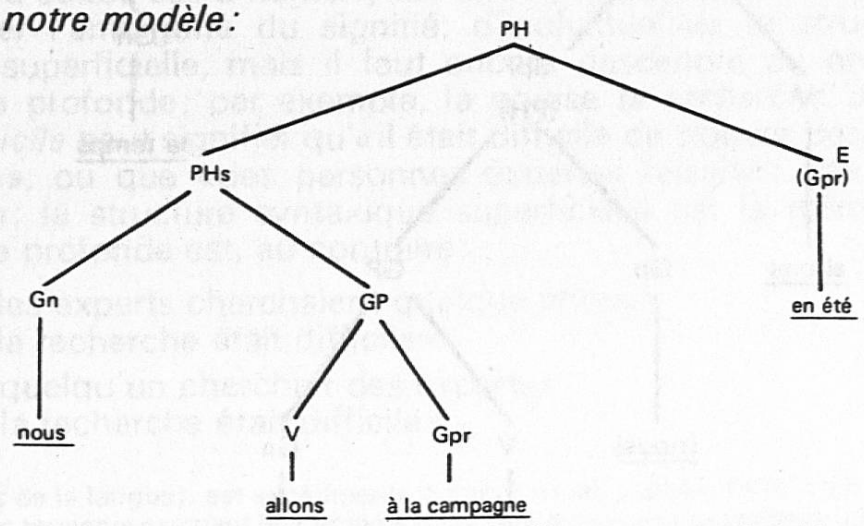

PH	phrase	Gpr	groupe prépositionnel
PHs	phrase simple	V	verbe
Gn	groupe nominal	E	expansion
GP	groupe du prédicat		

L'analyse c) nous montre que, par rapport à l'analyse a), l'idée de sujet est préservée, alors que les termes appelés traditionnellement «compléments» sont subdivisés en arguments du prédicat (rendus nécessaires par le signifié du prédicat même; ici, par exemple, *aller* exige que l'on sache «où» on va, mais pas «quand») et en expansions de la phrase simple; par rapport à l'analyse b), on préserve dans une certaine mesure l'intuition que les prépositions (dans ce cas: *en*, dans *en été* mettent en relation *toute* la phrase simple (ici: *nous allons à la campagne*) avec le groupe nominal qu'elles introduisent.

Pour nous, la phrase simple contiendra donc le prédicat et ses arguments; par exemple, *le chat est sur le tapis* sera une phrase simple, alors que dans la phrase *le chat dort sur le tapis*, le groupe prépositionnel *sur le tapis* sera une expansion, parce que le prédicat *dormir* n'exige pas que l'on sache «où» on dort.

La structure prédicat-arguments de la phrase simple est récursive, c'est-à-dire qu'à la place d'un argument ou d'une expansion peuvent apparaître d'autres structures contenant des prédicats. Par exemple, si nous insérons deux structures prédicat-arguments dans la phrase analysée ci-dessus, une à la place de l'expansion, une à la place du second argument, le schéma est identique; dans la phrase *quand le temps est beau, nous allons faire une promenade*, ce schéma se présente ainsi:[25]

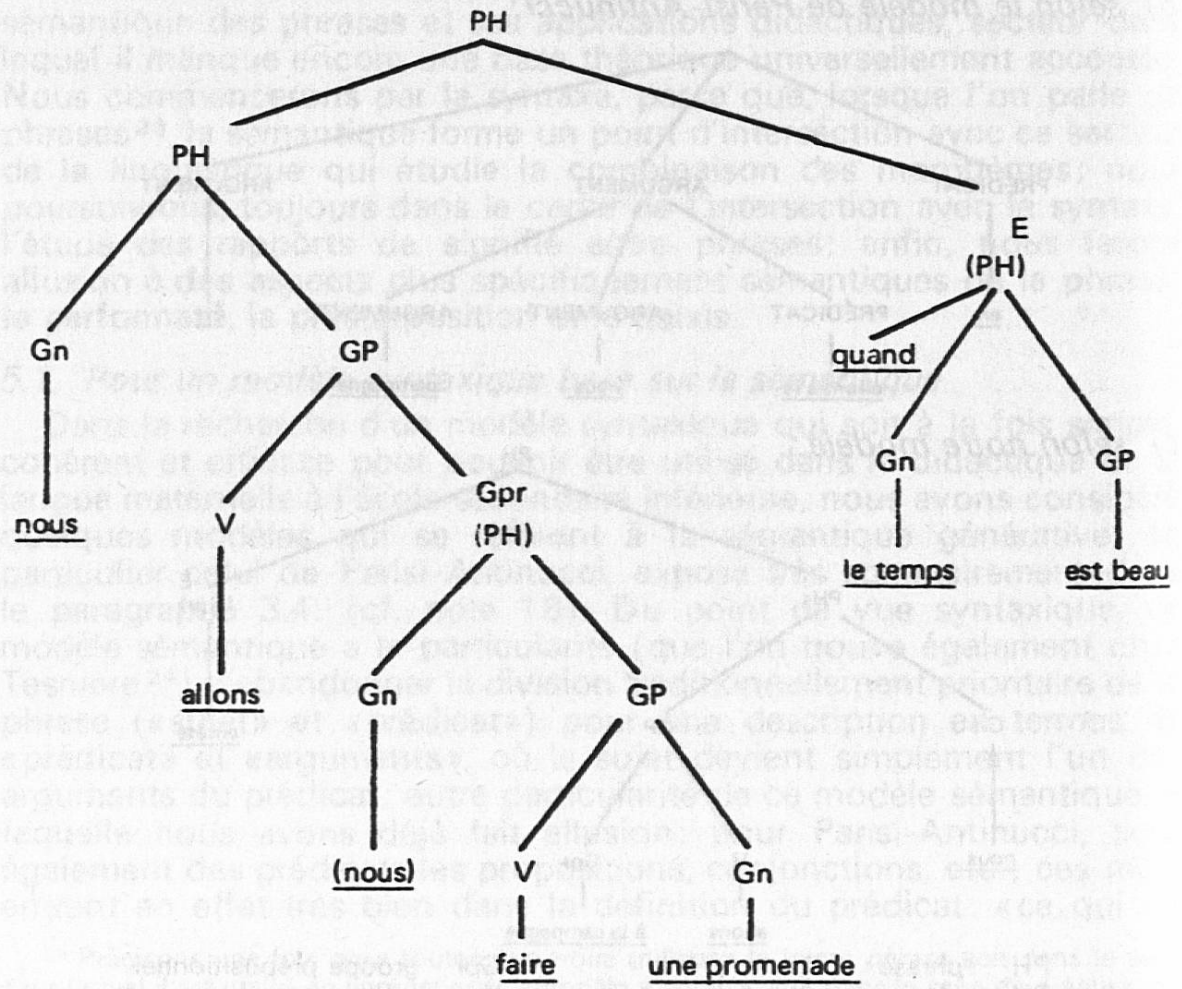

[25] Ce modèle d'analyse, simple et nullement révolutionnaire, mais intérieurement cohérent et assez «puissant» (c'est-à-dire capable de bien expliquer un nombre très élevé

5.2. *Rapports de signifié entre les phrases*

La langue est un code «équivoque» typique; elle ne présente pas toujours un seul signifiant pour chaque signifié, et vice versa (correspondance biunivoque, que l'on a dans les codes inéquivoques); à un signifiant peuvent correspondre plusieurs signifiés, à un signifié peuvent correspondre plusieurs signifiants (c'est un des facteurs de ce que l'on appelle l'«omnipotence sémantique» du langage humain); ceci ne vaut pas seulement pour le lexique, dans lequel nous avons déjà vu les cas d'homonymie, de polysémie et de synonymie, mais aussi pour les phrases, dans lesquelles nous trouvons des phénomènes similaires. Par exemple, les phrases suivantes ont le même signifié: *Pierre a cassé l'écuelle; l'écuelle a été cassée par Pierre* (transformation passive); *c'est Pierre qui a cassé l'écuelle* (transformation de «mise en relief»). Entre les deux phrases suivantes: *tous les membres ont adhéré à la proposition* et *il n'y a aucun membre qui n'ait pas adhéré à la proposition*, nous assistons à une double transformation négative.

Dans le cas contraire, la phrase *un vieux guide la chasse* peut signifier «un vieux guide chasse quelque chose» ou «un vieux monsieur guide la chasse», selon la structure syntaxique:

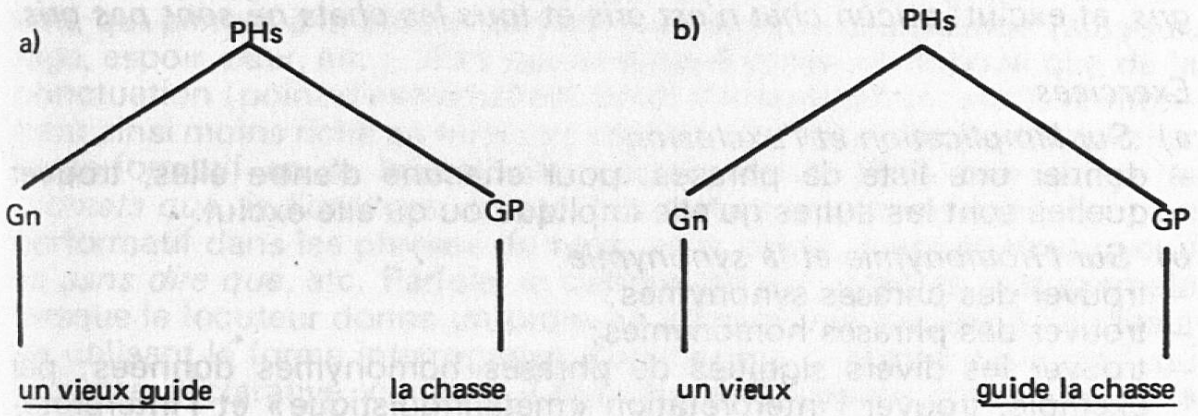

Dans d'autres cas d'homonymie entre phrases, il ne suffit pas, pour supprimer l'ambiguïté du signifié, d'individualiser la structure syntaxique superficielle, mais il faut encore descendre au niveau de la structure profonde; par exemple, la phrase *la recherche des experts était difficile* peut signifier qu'«il était difficile de trouver des personnes expertes», ou que «des personnes expertes faisaient une recherche difficile»; la structure syntaxique superficielle est la même, mais la structure profonde est, au contraire:

1. *a)* «les experts cherchaient quelque chose»
   b) «la recherche était difficile»
2. *a)* «quelqu'un cherchait des experts»
   b) «la recherche était difficile»

de phrases de la langue), est expérimenté durant l'année scolaire 1974-1975 par quelques professeurs tessinois exerçant leur activité dans l'enseignement secondaire inférieur, dans le cadre d'une expérience plus vaste, touchant le programme de l'enseignement de l'italien. Comme l'exposé sur ce qui précède n'est pas assez détaillé, nous renonçons à proposer des exercices sur ce sujet.

Quand plusieurs signifiés correspondent à une même forme, c'est le contexte, en plus éventuellement de l'intonation, qui précise le contenu de la phrase et permet une interprétation unique et univoque.

Le *sous-entendu* a également une fonction importante au niveau du signifié des phrases; il touche les connaissances communes au locuteur et à l'auditeur, auxquelles on se réfère dans l'acte de communication. Par exemple, les titres des journaux se réfèrent souvent à des faits et gestes supposés connus du lecteur; un titre comme *Allées et venues dans la Salle des tapisseries*[26] sous-entend qu'il y a une crise de gouvernement en Italie, que la «Salle des tapisseries» est cette salle particulière dans laquelle ont lieu habituellement les premières consultations entre le président de la République et les parlementaires (les «allées et venues») en vue de la formation du nouveau gouvernement; ce titre sous-entend également quelques notions générales d'«éducation civique» et des notions spécifiques sur la situation politique et économique de l'Italie contemporaine.

Enfin, citons encore, parmi les rapports de signifié entre les phrases, les rapports d'*implication* et d'*exclusion* qui peuvent se former par transformation ou par présupposition[27]; par exemple, *certains chats sont gris* implique: *des chats sont gris* et *pas tous les chats ne sont pas gris*, et exclut: *aucun chat n'est gris* et *tous les chats ne sont pas gris.*

Exercices

a) Sur l'implication et l'exclusion:

– donner une liste de phrases; pour chacune d'entre elles, trouver quelles sont les autres qu'elle implique ou qu'elle exclut.

b) Sur l'homonymie et la synonymie:

– trouver des phrases synonymes;
– trouver des phrases homonymes;
– trouver les divers signifiés de phrases homonymes données; par exemple, trouver l'interprétation «métalinguistique» et l'interprétation linguistique de: *Louis a cinq lettres.*

c) Sur le sous-entendu:

– expliquer des titres de journaux, en se référant aux connaissances sous-entendues qu'ils présupposent;
– même exercice avec des phrases tirées de textes donnés par le maître ou proposés par l'élève;
– rédiger un texte sous deux formes différentes, l'une destinée à qui a déjà des idées ou des connaissances sur le sujet traité, l'autre destinée à qui n'a même pas la moindre idée sur ce qu'il va lire;
– trouver tous les sous-entendus, toujours dans le sens de connaissances présupposées, dans des textes préparés par des camarades.

5.3. Eléments du signifié relatifs aux phrases

Outre leur contenu spécifique et leur sous-entendu, et toujours du point de vue du signifié, les phrases présentent d'autres aspects, en particulier le performatif et la présupposition.

[26] «La Stampa», 8 octobre 1974: *Nella «sala degli arazzi» (tra chi entra e chi esce).*
[27] Pour la présupposition, cf. paragraphe 5.3.

Le *performatif* est l'élément qui distingue, par exemple, *viens-tu avec moi?* (demande) de *viens avec moi!* (ordre ou invitation); il est lié au type d'«action» linguistique que le locuteur entend faire en prononçant une phrase donnée; dans le premier exemple, le locuteur s'exprime de telle sorte qu'à son tour l'auditeur puisse s'exprimer afin que lui, locuteur, sache une chose donnée; dans le second exemple, le locuteur s'exprime de manière à ce que l'auditeur fasse une chose donnée[28].

On peut dire que le performatif est le «point de vue» du locuteur relativement à ce qu'il dit, de telle manière que l'auditeur doit «interpréter» son message; une comparaison très simple, qui peut servir à expliquer aux élèves le concept de performatif, nous est fournie par les signaux de la circulation routière; d'après la forme de ces signaux, leur contenu doit être interprété de différentes manières; le triangle signale un danger, le cercle prescrit une obligation ou une interdiction, le rectangle est une simple indication; par exemple, si l'on considère le signal indiquant un dos d'âne, nous avons, d'une part, le dessin qui communique à l'usager de la route: «il y a un dos d'âne», d'autre part la forme triangulaire qui ajoute: «à interpréter comme un danger».

Dans la langue parlée, le performatif peut être exprimé par l'intonation, qui permet à la phrase de revêtir un signifié très nuancé (stupeur, rage, espoir, peur, etc.), alors que la langue écrite ne dispose que de la ponctuation (point d'exclamation, point d'interrogation, etc.), se montrant ainsi moins riche en nuances expressives; mais elle peut expliciter le performatif en le lexicalisant, comme dans: *je te prie de, je te promets que, je t'ordonne de*, etc. Les incises expriment également un performatif dans les phrases du type: *sans doute, il est évident que, il va sans dire que*, etc. Parfois, le performatif est implicite, par exemple lorsque le locuteur donne un ordre ou adresse une requête à l'auditeur en utilisant la forme interrogative, comme: *me passerais-tu le sel?*, ou la forme déclarative, comme: *il fait chaud, là-dedans* (pour «ouvre la fenêtre»).

La *présupposition* est la partie du signifié qui n'appartient pas au contenu explicite d'une phrase, mais qui est présupposée par ce contenu; par exemple: *allume la lumière!* présuppose «la lumière est éteinte»; *je suis vieux garçon* présuppose «je suis un être humain adulte et de sexe masculin» (en effet, *vieux garçon* ne s'applique pas aux animaux, ni aux femmes et enfants; en d'autres termes, nous pourrions dire que cette expression présente une solidarité sémantique avec *homme*; cf. paragraphe 4.1.). Ces présuppositions existent également lorsque ces phrases sont exprimées dans la forme négative: *n'allume pas la lumière!* et *je ne suis pas vieux garçon* ont la même présupposition que ci-dessus.[29]

A l'intérieur du discours, il y a encore d'autres aspects du signifié qui peuvent être utiles à des fins didactiques; parmi ceux-ci, relevons: la cohérence logique interne; les rapports de succession temporelle (dans

[28] Pour plus de précision sur le performatif, cf. Parisi-Antinucci, op. cit., et: J.-R. Searle, *Les actes de langage*, Hermann, Paris 1972.

[29] Pour d'autres explications et exemples, cf. G. Leech, op. cit. et: O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris 1972.

laquelle les éléments composant une période peuvent se trouver dans un ordre qui ne correspond pas à l'ordre linguistique); les rapports de cause à effet (pour lesquels, dans les phrases coordonnées, la cause précède nécessairement l'effet: *le couteau m'a glissé des mains et je me suis blessé*, mais pas nécessairement dans les phrases subordonnées: *je me suis blessé parce que le couteau m'a glissé des mains*); la deixis.

La *deixis* est la fonction assumée par les *déictiques*, éléments linguistiques qui récupèrent dans le contexte linguistique des éléments du contexte extra-linguistique, en liant la phrase à la réalité extérieure, la situation; si, par exemple, on dit: *ce livre est à moi*, *ce* lie le mot *livre* à un livre déterminé présent dans la situation dans laquelle la phrase est prononcée, et *à moi* se réfère à un élément du contexte extra-linguistique, la personne qui, précisément, est en train de parler. Parmi ces éléments, nous pouvons citer les adjectifs et pronoms possessifs, les démonstratifs, les pronoms personnels (*je*, *tu*, etc.), les adverbes de lieu et de temps, et les «personnes» des verbes (*aime*, *aimes*, etc.).

Finissons par quelques exercices:

a) Pour le performatif:

– étant donné un contenu, une situation et une action linguistique, construire des textes répondant à ces données;
– individualiser le performatif de textes donnés;
– transférer des phrases de la langue orale à la langue écrite, en explicitant lexicalement le performatif.

b) Pour la présupposition:

– trouver la présupposition de phrases données, en la distinguant du signifié «donné».
– trouver la présupposition de phrases données, en choisissant la réponse parmi quelques réponses proposées;
– d'après une présupposition donnée, construire des phrases qui la contiennent comme telle.

c) Pour la cohérence logique, les rapports de cause à effet, les rapports de succession temporelle:

– reconstruire des phrases à partir de leurs éléments donnés pêle-mêle;
– construire des périodes avec des phrases données;
– compléter librement des phrases dont le début est donné, en fournissant éventuellement comme stimulant la conjonction à utiliser;
– compléter des phrases en choisissant la solution parmi plusieurs réponses proposées (par exemple: phrase incomplète: *hier soir, j'aurais travaillé très tard, mais...*; réponses proposées: *la lumière était allumée; la lumière était très vive; à neuf heures, la lumière a manqué*).

MONICA BERRETTA
Office d'études et de recherches du canton du Tessin